Trémie

Marie-Laure Legay

Entonnoir ou ustensile de bois en forme de pyramide inversée pour le mesurage des sels. La trémie était constituée d'un chapiteau de plus de trois pieds de haut, fermé en bas par une douille enchâssée dans une coulisse de cuivre. Deux grilles le traversaient en son milieu. Cet entonnoir était utilisé tant dans les salines, les entrepôts que dans les greniers pour la distribution en gros. Il existait deux sortes de trémies, l'ancienne et la nouvelle. L'ancienne fut établie par arrêt de la Cour des Aides du 10 juillet 1660. La nouvelle trémie fut introduite dans l'étendue des Gabelles de France par les déclarations du premier septembre 1696 et dix-huit août 1699. Pour assurer l'uniformité de fabrication des trémies, on en déposa une matrice à l'hôtel-de- ville de Paris, au bureau des jurés-mesureurs. Languedoc en 1711, à la demande des états provinciaux semble-t-il, le Dauphiné et le Lyonnais en 1713, ainsi que la Provence en 1714. Il est certain que la trémie mesurait avec plus de précision que les autres ustensiles (cloche, pelle ou romaine...) utilisés au XVIIe siècle, mais elle ne présentait pas encore toutes les garanties pour le peuple. La mesure du minot dans la trémie dépendait de la distance exacte entre les deux bords, haut et bas, de la trémie, mais aussi de la manière de raser la mesure ou encore de la fréquence du nettoyage des grilles. C'est pourquoi Darigrand, en 1763, insista sur les cent mille petites supercheries par lesquelles les préposés au mesurage parvenaient à se réserver un surplus de sel pour faire valoir leur bon de masse.

Références scientifiques

Sources archivistiques et imprimées:

• Sources imprimées:

Bibliographie scientifique:

Citer cette notice:

Marie-Laure Legay, *Trémie* in Marie-Laure Legay, Thomas Boullu (dir.), *Dictionnaire numérique de la Ferme générale*, [en ligne], 2023, https://fermege.meshs.fr/notice/65